

# 32<sup>e</sup> CHAMPIONNAT NATIONAL Badminton



## benjamin-minime

### (4) 5 et 6 juin 2025



# Renseignements généraux

## CONTACT et ACCUEIL

Contact sportif et technique : Anthony ROCHE (St Joseph chateaubriand) – 06 50 52 49 38

Nicola MARZIN UGSEL 44 – 06 47 66 69 23

Contact administratif : Pauline MAINDRON (UGSEL 44) au 02 51 81 64 13 ou [ugsel@ec44.fr](mailto:ugsel@ec44.fr)

### 👉 Accueil

Pour **les individuels**, l'accueil se déroulera :

**Mercredi 4 juin** de 16h à 18h au Stadium Pierre Quinon, 19 Boulevard Pierre Quinon, 44 300 Nantes.

**Jedi 5 juin** de 7h à 7h30 au Stadium Pierre Quinon (cf ci-dessus pour l'adresse)

Pour la compétition **en équipes**, l'accueil se déroulera :

**Jedi 5 juin** de 16h à 18h au Stadium Pierre Quinon (cf ci-dessus pour l'adresse).

**Vendredi 6 juin** à partir de 7h au Stadium Pierre Quinon.

Passage obligatoire par l'accueil ou appel pour confirmer la présence si arrivée le matin.

## LIEU DE COMPÉTITION, PLAN D'ACCÈS

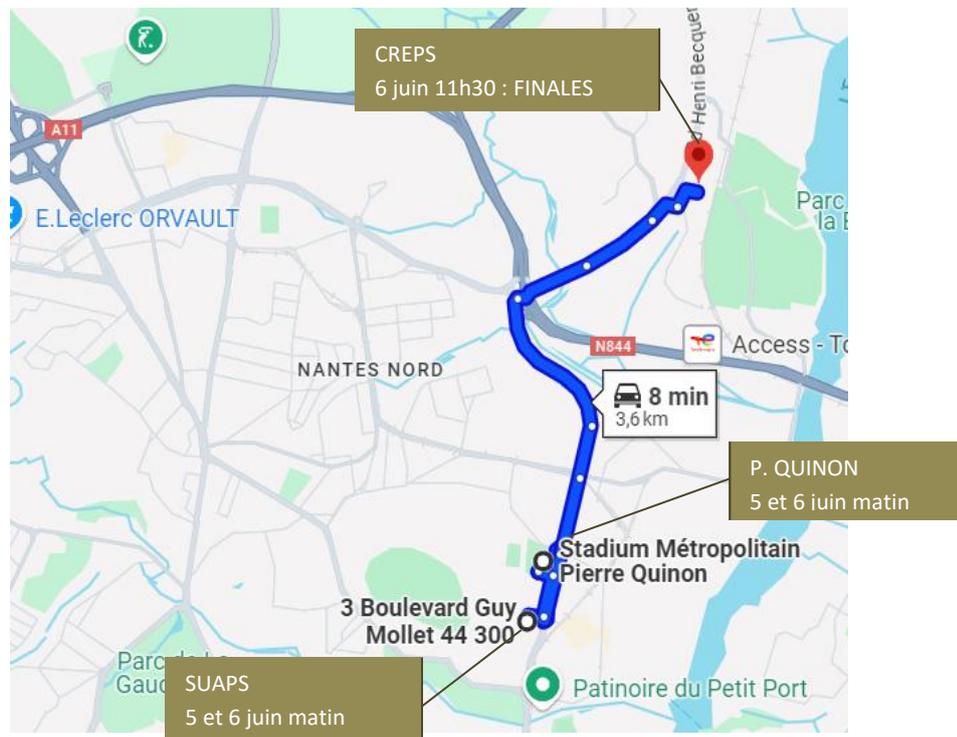
**Jedi 5 juin 2025 :**

- Stadium Pierre Quinon – 19 Boulevard Guy Mollet, 44300 NANTES.
- SUAPS Université de Nantes – 3 Boulevard Guy Mollet, 44300 NANTES.

**Vendredi 6 juin 2025 :**

- Stadium Pierre Quinon – [19 Boulevard Guy Mollet, 44300 NANTES.](#)
- SUAPS Université de Nantes – [3 Boulevard Guy Mollet, 44300 NANTES.](#)
- CREPS Des Pays-de-la-Loire – [5 Avenue de la Babinière, 44240 LA CHAPPELLE-SUR-ERDRE](#)

Les terrains seront attribués ultérieurement en fonction du nombre des inscrits.



Possibilité de se garer gratuitement sur le parking du SUAPS (proche stadium Pierre Quinon).

L'UGSEL 44 est en partenariat avec **EUROPCAR** (Gare SNCF et Aéroport) Vous pouvez bénéficier de la location d'un minibus au tarif préférentiel de 184,99€ du 5 au 6 juin.

Pour cela, merci de contacter madame Soizick BARRION afin d'ouvrir un compte et de bénéficier du tarif ci-dessus.

Téléphone : 06.78.16.92.33

Mail : barrion@europcar-athlantique.fr

## HÉBERGEMENT et RESTAURATION

↳ Hébergement

Liste des hôtels sur le site de l'Ugsel nationale.

↳ Restauration :

**Mercredi soir** : Repas soirée (10€/personne).

**Jeudi midi** : Distribution de paniers repas sur le lieu de la compétition (7€/personne).

**Jeudi soir** : Repas sur le lieu de compétition (10€/personne).

**Vendredi midi** : Distribution de paniers repas sur le lieu de la compétition (7€/personne).

**En option**, possibilité de commander un panier repas pour votre dîner du vendredi soir au tarif de 7€ / personne. Chaque personne doit être en possession d'une gourde car aucune bouteille plastique ne sera distribuée.

**Commande à adresser à l'UGSEL Loire Atlantique** en utilisant le questionnaire de participation à retourner par mail à [ugsel@ec44.fr](mailto:ugsel@ec44.fr) pour le **vendredi 9 mai 2025** et par voie postale ou par virement pour votre règlement.

**Attention l'organisation se réserve le droit d'annuler l'engagement si vous ne respectez pas les dates données. Tout repas commandé sera dû. En cas de désistement, aucun remboursement ne pourra être effectué.**

## DROIT D'ENGAGEMENT et PRIME KM

Le droit d'engagement est de 14€ par compétiteur et **arbitre d'équipe**

Une prime kilométrique est versée par l'intermédiaire du comité Ugsel auquel l'établissement est rattaché. Elle est calculée en fonction du nombre de participants et de la distance (trajet aller-retour, référence dicoroute)

## ANIMATION, SOUVENIR et PASTORALE

Un « **Apéro des régions** » est prévu le jeudi 5 juin en soirée, au stadium Pierre Quinon. **Chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région**, elle sera partagée lors de ce temps convivial qui précédera le dîner.

Une animation Pickleball sera proposée de 20h à 22h.

Temps pastoral : il est prévu durant la cérémonie d'ouverture.

## RESPONSABILITÉ

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents et autres) ainsi que le chef d'établissement sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller ou les faire surveiller.

## DROIT A L'IMAGE

**Des photos et vidéos seront prises lors de la compétition.**

La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir par avance par écrit l'organisation.

# Renseignements techniques et sportifs

## RÈGLEMENTS, COMMISSION DISCIPLINAIRE et LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Se référer aux Règlements généraux et spécifiques 2024-2025 parus sur le site de l'Ugsel nationale

## REPRÉSENTANTS

CTN : Annaïg GAUTIER, Magali SOUILLE, Briec ROUSSEAU

Ugsel nationale : Béatrice DEL FRARI

## LICENCES

La licence Ugsel avec photo est obligatoire, élève et encadrant. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet

Point de vigilance sur **l'article 9** des règlements généraux concernant la licence encadrant

*La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.*

## USPORT

Les enseignants devront obligatoirement :

- Supprimer les élèves qualifiés mais qui ne participeront pas. En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur.
- Faire tout changement de noms dans les équipes, et ce 96h au plus tard avant le début de la compétition, soit le **1<sup>er</sup> juin 2025**. Passé ce délai, les modifications ne seront acceptées que sur présentation d'un justificatif.

Pour les membres des équipes qui ne changent pas, aucune manipulation à faire sur Usport. Sans justificatif, les modifications seront acceptées sous réserve d'acquittement des frais administratifs, à savoir 5 euros par élève et par changement (nouveau 24-25 cf article 15 des RG).

## QUESTIONNAIRE de PARTICIPATION/CONFIRMATION d'ENGAGEMENT

Le questionnaire de participation et confirmation de participation sont à renvoyer pour le **vendredi 9 mai 2025** au plus tard et faire parvenir le montant de leur engagement à l'ordre de « UGSEL 44 » par chèque ou par virement bancaire à

[ugsel@ec44.fr](mailto:ugsel@ec44.fr) et [b-del-frari@ugsel.org](mailto:b-del-frari@ugsel.org)

Confirmation de participation : inscrire l'arbitre avec l'équipe et ne pas oublier son droit d'engagement.

## JEUNES OFFICIELS

Ils sont convoqués par l'Ugsel nationale et pris en charge par l'organisateur et l'Ugsel Nationale.

Ils sont gérés par Vincent VERON et Gaëlle FOUQUEREL, ils seront les arbitres des phases finales.

## TENUE et MATÉRIEL

La tenue de l'AS est obligatoire pour monter sur le podium (art. 7 du règlement spécifique)

Chaque élève se présente avec sa raquette. La compétition se déroulera avec des volants MAVIC 600. Chacun est libre d'amener ses propres volants et les utiliser si accord entre les joueurs concernés par le match.

## RECOMPENSES

La remise des récompenses aura lieu le vendredi 6 juin au CREPS des Pays de la Loire pour les deux compétitions. Merci de prévoir votre horaire de retour en conséquence afin d'être en mesure de participer à cette cérémonie de clôture.

## PREMIERS SECOURS

Chaque participant doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux.

## CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.

# PROGRAMME GÉNÉRAL

## Mercredi 4 juin 2025

16h00 - 18h30 Accueil au stadium Pierre Quinon

19h00 - Repas



**Pointage obligatoire** pour la compétition individuelle. Si retard ou arrivée le mercredi matin, appeler mercredi dans la journée. (tel Béatrice DEL FRARI 06 81 04 92 39)

## Jeudi 5 juin 2025

7h00 Accueil au stadium Pierre Quinon

7h30 Ouverture des salles pour échauffement

**A partir de 8h**  
Début de la compétition individuelle  
- Hall du SUAPS  
- Salle Alice Millat stadium Pierre Quinon  
La répartition des catégories sera précisée ultérieurement.  
  
Phases de poules jusqu'au demi-finales comprises.

11h30 – 14h00 Distribution des paniers repas

16h00 – 18h00 Accueil pour la compétition équipe, au stadium Pierre Quinon

18h00 Fin de la journée de compétition

19h00 « Apéro des régions » pour les enseignants et repas au Stadium Pierre Quinon pour les élèves.

20h00 – 22h00 Pickleball puis départ vers les hébergements



**Pointage obligatoire** pour la compétition équipe. Si retard ou arrivée le vendredi matin, appeler jeudi dans la journée. (tel Béatrice DEL FRARI 06 81 04 92 39)

## Vendredi 6 juin 2025

7h00 Accueil des participants au Stadium Pierre Quinon

7h30 Ouverture des salles pour l'échauffement

**8h30 – 12h30**  
Début de la compétition Equipes  
- Hall du SUAPS  
- Salle Alice Millat stadium Pierre Quinon  
La répartition des catégories sera précisée ultérieurement

11h30- 14h00 Distribution des paniers repas au CREPS des Pays de la Loire

13h - 17h Finales et petites finales individuelles et par équipes au CREPS des Pays de la Loire

17h Remise des récompenses

*Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition*

Dans un esprit de convivialité nous souhaitons que toutes les équipes assistent à l'intégralité de la remise des récompenses. Par conséquent, nous vous demandons de ne pas réserver de train, d'avion avant la fin de la compétition. Merci d'avance.



Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

**Le jeune s'engage** à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

**L'adulte est responsable** du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

**L'organisateur s'engage** à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.



**La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.**